

BE-A0542_714295_714652_FRE

Inventaire des archives du notaire Sylvain
Joseph Léopold Marie Gallez officiant à
Jauche (1907 - 1919)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Gallez Sylvain Joseph Léopold Marie officiant à Jauche....	9
1 - 6 Répertoires des actes notariés. 30 avr. 1907 - 21 nov. 1920.....	9
7 - 28 Minutes des actes notariés. 4 mai 1907 - 18 oct. 1819.....	9

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Gallez Sylvain Joseph Léopold Marie officiant à Jauche

Période:

1907 - 1919

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.526

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 28
- Etendue inventoriée: 1.4 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:

Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics. Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Les Archives de l'État n'autorisent la consultation des documents de moins de 100 ans qu'au chercheur muni d'une autorisation écrite par laquelle un notaire (pas nécessairement le notaire déposant ou son successeur) atteste qu'il est *une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit*. Cette autorisation ne vaut que pour le ou les actes spécifiés et non pour un volume ou une année. Le notaire déposant peut consulter les actes de moins de 100 ans qu'il a lui-même déposés ; cette disposition s'applique également à ses successeurs et suppléants. S'il délègue un membre de son étude ou de son association pour faire des recherches, celui-ci doit être muni d'une procuration. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État. Le notaire déposant peut obtenir des reproductions de ses propres actes notariés ou de ceux de ses prédécesseurs, au tarif en vigueur aux Archives de l'État. L'autorisation délivrée afin de consulter un acte de moins de 100 ans n'entraîne pas automatiquement le droit d'en recevoir une reproduction. Si le demandeur souhaite une copie de l'acte - ce qui est le cas le plus souvent -, le notaire doit le mentionner explicitement sur son autorisation et donner une identification exacte de l'acte.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Gallez Sylvain Joseph Léopold Marie.

HISTOIRE INSTITUTIONNELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

Sylvain Joseph Léopold Marie Gallez exerça la fonction de notaire à Walhain-Saint-Paul entre 1902 et 1907, puis à Jauche de 1907 à 1919. Il fut nommé le 11 avril 1907 à cette seconde résidence, vacante par la démission du notaire Gustave Jean Charles Loicq. Le notaire Gallez instrumenta à Jauche jusqu'à sa propre démission le 20 septembre 1919, c'est alors le notaire Constant M. J. Gallez qui lui succéda ¹.

ARCHIVES

HISTORIQUE

La loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29) ².

Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande*

1 Sylvain Joseph Léopold Marie Gallez est né le 9 décembre 1884 à Jauche. Stagiaire à partir de 1889 chez son prédécesseur à Jauche le notaire Gustave Loicq, il fut candidat notaire dès 1890. Archives générales du Royaume, Ministère de la Justice. Secrétariat général, n°864/17173 et 879. Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, Tribunal de première instance de Nivelles. Généralités et tribunal civil, n°4.

2 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume ".

ACQUISITION

Conformément à ces dispositions légales, Maître Laetitia Hayez officiant à Jauche, a déposé aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, le 30 août 2013, les archives de Sylvain Joseph Léopold Marie Gallez, notaire à Jauche de 1907 à 1919.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

MODE DE CLASSEMENT

Conformément aux directives ³, il fut décidé de constituer des fonds distincts pour chaque notaire ayant instrumenté. Les répertoires (nos 1 à 6) ont été placés en tête de fonds, suivent les minutes classées chronologiquement (nos 7 à 28).

Le répertoire portant ici la cote n°6 est commun au notaire Sylvain Gallez (21 juillet au 18 octobre 1919) et à son successeur, le notaire Constant Gallez (30 octobre 1919 au 21 novembre 1920).

3 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.

Description des séries et des éléments

ARCHIVES DU NOTAIRE GALLEZ SYLVAIN JOSEPH LÉOPOLD MARIE OFFICIAANT À JAUCHE

1 - 6 RÉPERTOIRES DES ACTES NOTARIÉS. 30 AVR. 1907 - 21 NOV. 1920.

- | | | |
|----|--|----------|
| 1 | 30 avr. 1907 - 28 mai 1910. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |
| 2 | 29 mai 1910 - 9 juil. 1912. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |
| 3 | 11 juil. 1912 - 17 juil. 1914. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |
| 4 | 18 juil. 1914 - 31 déc. 1917. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |
| 5 | 31 déc. 1917 - 21 juil. 1919. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |
| 6 | 21 juil. 1919 - 21 nov. 1920. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |
| 7 | <i>7 - 28 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 4 MAI 1907 - 18 OCT. 1819.</i>
4 mai 1907 - 31 déc. 1907. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |
| 8 | 4 jan. 1908 - 27 juin 1908. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |
| 9 | 6 juil. 1908 - 31 déc. 1908. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |
| 10 | 2 jan. 1909 - 28 juin 1909. | 1 volume |
| | Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919 | |

11	1er juil. 1909 - 30 déc. 1909.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
12	1er jan. 1910 - 30 juin 1910.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
13	20 août 1910 - 31 déc. 1910.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
14	8 jan. 1911 - 30 juin 1911.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
15	3 juil. 1911 - 30 déc. 1911.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
16	2 jan. 1912 - 29 juin 1912.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
17	1er juil. 1912 - 31 déc. 1912.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
18	3 jan. 1913 - 21 juin 1913.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
19	4 juil. 1913 - 29 déc. 1913.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
20	3 jan. 1914 - 16 déc. 1914.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
21	2 jan. 1915 - 15 déc. 1915.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
22	14 jan. 1916 - 30 déc. 1916.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
23	2 jan. 1917 - 30 juin 1917.	1 volume

	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
24	1er juil. 1917 - 31 déc. 1917.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
25	2 jan. 1918 - 27 juin 1918.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
26	2 juil. 1918 - 26 déc. 1918.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
27	2 jan. 1919 - 28 juin 1919.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	
28	1er juil. 1919 - 18 oct. 1919.	1 volume
	Gallez, Sylvain Joseph Léopold Marie (notaire), 1907 - 1919	